

Les Fidèles doivent assister avec recueillement à la sanctification de cette liqueur qui coulera un jour sur leurs membres défaillants et sera appliquée à leur dernier moment sur tous leurs sens pour achever de les purifier.

La première Huile que consacre l'Evêque en cette cérémonie, est l'huile des malades qui est la matière du Sacrement de l'Extrême-Onction. C'est l'application de cette huile sainte qui, reçue avec foi, efface dans le chrétien mourant, les restes du péché, qui le fortifie dans le dernier combat, et qui par la vertu surnaturelle qu'elle possède, lui rend même quelques fois la santé du corps.

La seconde Huile que consacre l'Evêque, la plus noble des Huiles Saintes est le Saint Chrême.

C'est celle dont la consécration s'opère avec plus de pompe, et des circonstances plus mystérieuses.

C'est sous l'emblème du Saint-Chrême que l'Esprit Saint imprime un sceau ineffaçable sur le chrétien devenu membre de Jésus-Christ par le baptême.

C'est avec cette même huile que l'on reçoit le sacrement de confirmation. C'est encore cette huile qui sert au sacre des Evêques, à la consécration des calices et des autels, à la bénédiction des cloches et à la consécration des Eglises.

Enfin la troisième Huile consacrée le Jeudi Saint, est celle qui est appelée l'huile des catéchumènes ; on l'emploie aussi pour le baptême, et à l'ordination des Prêtres, pour l'onction des mains.

C'est encore celle dont l'Eglise se sert au sacre des Rois et des Reines.

Douze prêtres en chasubles, sept diaires et sept sous-diaires, tous revêtus des habits de leur ordre, qui assistent à cette sainte cérémonie nous font assez comprendre la grandeur des mystères qu'elle renferme.

LAVEMENT DES PIEDS.

Cette cérémonie représente l'action même de Jésus-Christ qui, au milieu de la dernière cène, et avant l'insti-